



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL DU 16 MARS 2024

Toute procuration doit être adressée par e-mail à votes@ffbs.fr au plus tard le 16 mars 2024 à 14h.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Président du Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Déclare donner procuration au Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Pour voter au nom et pour le compte de mon club dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire de la FFBS du 16 mars 2024.

Je déclare être informé que le vote sera possible, par voie électronique uniquement, à partir du 7 mars 2024 et prendra fin le 16 mars 2024 après délibération de l'Assemblée.

J'atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 27 du règlement intérieur fédéral relatives aux modalités de vote.

Représentant légal (disposant du droit de vote) :

Fait à

Le

Signature

NB : Toute procuration irrégulière ou incomplète ne sera pas prise en compte.